

■ **Technotime Technologies SA**, à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 66. Nouvelle société anonyme. Statuts du 10.07.2003. But: développement de moyens de production dans le domaine de la microtechnique, la production et la vente de produits issus de ces moyens; acquérir, détenir et aliéner des immeubles; exercer toute activité commerciale, financière en rapport avec le but. Capital-actions: CHF 500'000, entièrement libéré, divisé en 500 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Convocations et communications aux actionnaires: par lettre recommandée. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration d'un ou plusieurs membres: Ray Claude Armand, de Villars-Burquin, à Rochefort, président, Jenni Jürg P., d'Iffwil, à Port, vice-président, et Müller Ludwig, de Lengnau (AG), à Céligny, secrétaire, lesquels signent collectivement à deux. Signature collective à deux avec un administrateur de Gerber Marcel, de Lausanne, au Mont-sur-Lausanne, directeur, et Guignard Henri Michel, de Le Chenit, à Cossonay, sous-directeur. Réviseur: 'KPMG Fides Peat', société anonyme, succursale à Neuchâtel.

Journal no 1760 du 16.07.2003
(01095616 / CH-645.4.096.494-4)